

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOI ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois 5 fr.
Six mois 9 fr.
Un an 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.
Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.



Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

Table with 12 columns: Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte, Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte, Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac, Fumel, Monsempron-Libos, Paris, Agen, Bordeaux, Périgueux, Aurillac, Vierzon.

Cahors, le 10 mai 1873.

On prête à M. Thiers les projets les plus divers, depuis le désarroi dans lequel il s'est précipité en nous y plongeant nous-mêmes à l'avance. Il n'est pas une nuance de la carte politique vers laquelle on ne le fasse osciller, à l'exception de la couleur impérialiste.

Aujourd'hui, les combinaisons prêtées à M. Thiers ont véritablement quelque chose de grotesque. Pour sauver la situation, M. Thiers demanderait la proclamation de la République!

Voilà un homme que l'on craint de voir se noyer dans un bassin. Que diriez-vous du conseiller qui viendrait lui offrir de le conduire à la rivière?

Ainsi ferait pourtant M. Thiers. Le radicalisme n'est qu'une fraction, une partie, un diminutif de la république, au même titre que le communisme, le socialisme, le fédéralisme, la commune, et tant d'autres républiques, sans oublier la république conservatrice. M. Thiers trouverait qu'il est sage, pour se préserver présentement du radicalisme, d'acclamer joyeusement son excellente mère et protectrice. Il repousserait la république dans chacune de ses parties détestables, c'est-à-dire qu'il ne voudrait ni le radicalisme, ni le communisme, ni le socialisme, ni le fédéralisme, ni la commune; mais il ne reculerait pas devant le symbole général de ces abominables doctrines qui n'est autre que la République pure et simple, la République sans qualificatif. En vérité, cela n'est pas croyable.

Mais, ce qui serait plus incroyable encore, c'est qu'il pût se trouver une majorité au sein de l'Assemblée nationale, pour sanctionner une telle politique. La perturbation est profonde dans les affaires: ce serait leur porter le dernier coup et creuser un nouveau lit à la misère, que de condamner la France à une forme de gouvernement qui, à toutes les époques, a versé dans le sang et la ruine publique, sous prétexte de liberté et de fraternité, et qui, en outre, serait un défi jeté à l'Europe entière.

La Gazette nationale de Berlin publie la nouvelle suivante:

Les bases du traité d'évacuation anticipée de Verdun seront celles-ci: les troupes allemandes évacueront la place un mois avant le délai fixé; et, un mois aussi avant l'échéance fixée par le traité du 45 mars, le gouvernement français paiera les derniers 250 millions. En outre, le gouvernement français indemniserait le gouvernement allemand de toutes les pertes que lui aura causées l'évacuation anticipée. Le traité sera signé au commencement de la semaine prochaine.

Nous nous félicitons sincèrement de cette évacuation anticipée.

uation anticipée. Mais nous devons faire remarquer qu'en somme, c'est toujours la même chose: nous payons un mois plus tôt. Ni la générosité prussienne, ni l'habileté du gouvernement n'entrent pour rien dans la rédaction de cette clause.

(Patrie).

Nous ajouterons, pour notre compte, que les Prussiens sont ravis de nous laisser, en partant... la République.

Le Capital.

Le Journal des Débats, qui paraît ajouter encore un peu de foi à la République conservatrice, publie l'excellent article qui suit sur le fondement même des questions financières et économiques. Espérons que le Journal des Débats ne tardera pas à être tout à fait éclairé:

Les feuilles radicales ne sont pas encore complètement revenues de la surexcitation nerveuse que leur a causée leur funeste victoire du 27 avril; jamais elles n'avaient montré une susceptibilité aussi grande et plus de promptitude à prendre en très mauvaise part le moindre mot qui leur déplait. Le lendemain de notre défaite, nous avons dit que si le parti conservateur avait été battu, il ne devait s'en prendre qu'à lui-même; un parti qui possède à la fois le nombre, l'influence, l'intelligence et le capital est toujours sûr de rester maître du terrain s'il le veut énergiquement. Cette affirmation met le Rappel en courroux: à l'entendre, le parti conservateur n'a pour lui ni le nombre ni l'influence, et sa prétendue intelligence n'est autre chose qu'une « profonde imbecillité. » Mais ce qui irrite surtout le Rappel, c'est ce que nous avons écrit sur le capital. Le capital! A ce mot malsonnant, tous les vieux souvenirs des radicaux se réveillent et se révoltent. Qu'avez-vous fait du capital, nous demandent-ils, et que prétendez-vous en faire? Suit une sorte de déclaration de guerre adressée par le travail au capital. Si vous voulez un conflit, vous l'aurez, s'écrie le Rappel, et vous serez encore une fois vaincus. Tout cela est écrit à bonne intention et dans le seul dessein de tenir en paix le capital, en lui montrant l'impossibilité où il serait de sortir victorieux de la bataille.

N'en déplaise au Rappel, le capital n'est jamais vaincu, parce qu'il n'accepte jamais la fuite. Son caractère est de prendre la fuite dès qu'apparaît le plus petit danger, et il se réfugie alors dans des retranchements où tous les radicaux du monde ne sauraient l'atteindre. Il y attend des jours meilleurs et ne se résout à réparer que lorsque l'apparence même du péril est passée. Le Rappel, nous le savons bien, s'indignera en face d'un pareil portrait; il accusera le capital de lâcheté; il aura raison peut-être; mais qu'y faire? Ne faut-il pas voir les choses telles qu'elles sont et en prendre son parti? Le capital est entre les mains des conservateurs, le Rappel le reconnaît; sa timidité est si grande qu'il se sauve au moindre bruit, si l'on fait du bruit, et que, devant les tentatives de séduction que lui adressent certaines personnes, il « se refuse », avec la plus mauvaise grâce, comme on disait jadis.

Puisqu'on nous oblige à parler du capital, nous le ferons en observateurs très froids et presque indifférents. Nous avons dit ce qu'il est en lui-même; si l'on étudie un peu son histoire, il sera facile de se rendre compte des sentiments que lui inspire le radicalisme.

Le capital a-t-il jamais eu à se louer des radicaux? N'a-t-il pas été toujours en butte à leurs persécutions? N'ont-ils pas cherché à l'envahir par tous les moyens, tantôt par la force, tantôt par la ruse? N'ont-ils pas annoncé dans leurs moments de colère ou de désespoir qu'ils l'anéantiraient, qu'ils brûleraient le Grand-Livre, qu'ils renverseraient toutes les conditions de notre système économique et financier? Ces menaces sont-elles toujours restées à l'état de pures déclamations? N'a-t-on pas essayé vingt fois de les exécuter? Et l'on s'étonne qu'une personne aussi craintive de sa nature que l'est le capital ait conservé pour le radicalisme une sorte de terreur superstitieuse! Qu'on lise le Rappel on verra comment les radicaux parlent du capital, même lorsqu'ils cherchent à lui être agréable et à le tranquilliser: on comprendra pourquoi ils y réussissent si peu.

Pour nous, nous ne saurions nous étonner qu'à demi des dispositions que montre le capital en ce moment. Le capital a besoin, pour vivre, d'être traité avec des ménagements infinis et une délicatesse extrême. Que l'élection de M. Barodet laisse les politiques de sang-froid, nous le voulons bien, mais le capital ne peut pas oublier que M. Barodet, tout honnête homme qu'il peut être, représente l'inexpérience au pouvoir, rappelle la gestion financière du budget de Lyon depuis la guerre, c'est-à-dire l'ignorance et la présomption dans le domaine où la science et la modération sont le plus nécessaires, ou bien encore le déficit et ses conséquences. En vérité, le premier émoi du capital est assez excusable; les échantillons des nouvelles couches sociales qu'on lui présente sont bien faits pour lui inspirer des craintes légitimes. Il se rassurera, nous l'espérons, en pensant que le triomphe de M. Barodet est le triomphe d'un radical et non pas celui du radicalisme même, et il reprendra bientôt ses allures ordinaires.

S'il y a, dans le parti que nous combattons, des républicains intelligents et sincères, — et nous ne doutons pas qu'il y en ait, — ils se conduisent avec une bien coupable légèreté. Qui ne sait aujourd'hui que ce capital, si sensible et si mobile, est la base nécessaire d'un édifice politique; qu'il faut le fixer à tout prix, sinon tout est ébranlé et s'écroule. Ce n'est pas un défi que nous jetons à nos adversaires de quelque nuance qu'ils soient. Le capital n'a pas d'opinion politique; il s'accommode de tous les régimes; il est républicain en Amérique et monarchiste en Angleterre. Il sera républicain en France si la république lui assure les conditions d'ordre et de stabilité qui lui sont indispensables. Il en est un peu de lui comme des catholiques d'une certaine école, qui professent une parfaite indifférence sur les formes de gouvernement et qui s'accommodent de toutes. Peu lui importent la forme et la couleur du coffre où il repose pourvu que le coffre soit solide et à l'abri des hasards. Voilà ce qu'il faut que les républicains comprennent s'ils veulent maintenir et consolider le gouvernement qu'ils aiment. Rien ne vit sans le concours du capital: tout se dessèche et périt dans l'impuissance lorsqu'il se cache ou se retire.

Le suffrage universel.

Le Français publie un excellent article, duquel il résulte que pour être électeur, il faudrait payer une contribution. On ne devrait participer, par le droit électoral, au gouvernement du pays, qu'à la condition de contribuer aux ressources, à la fortune et à la prospérité,

dans une proportion quelconque. Le radicalisme triomphe dans les grandes villes qu'à l'aide des vagabonds et des déclassés.

Voici l'article du Français:

M. le premier président Gilardin a publié dans la Gazette des Tribunaux un remarquable travail sur le suffrage universel.

Dans ces quelques pages qui portent l'empreinte de son ferme esprit, l'honorable magistrat n'a pas craint d'exprimer avec hardiesse son sentiment sur cet organe principal de la vie publique en France. Il est courageux, en effet, d'attaquer ainsi de front une institution qui paraît défendue autant par ceux qu'elle renverse que par ceux qu'elle élève. M. Gilardin, le premier, au sein de cette complicité des victimes et des triomphateurs, a élevé la voix pour dire clair et haut ce que beaucoup d'honnêtes gens pensent; pour déclarer que le suffrage universel tel qu'il est pratiqué actuellement est un instrument incomplet et défectueux, absolument impropre à traduire, en les personnifiant, les sentiments, les vœux, l'état même en un mot d'une ville ou d'un peuple.

Sans multiplier les exemples, que voyons-nous, en effet, dans nos grandes cités, à Lyon, en particulier? Qui le suffrage universel a-t-il investi de l'administration des intérêts de la ville? Qui a-t-il chargé de prendre le soin et la garde de la fortune publique? Un groupe de gens notoirement connus pour ne rien posséder, ennemis de toutes les supériorités, fussent-elles même le fruit du travail et de l'honneur, pour peu que la fortune s'y soit jointe.

Ainsi, dans cette ville de Lyon où l'industrie a de si considérables représentants, où le commerce alimente tant d'activités brillantes, où les arts, les sciences sont cultivés par des hommes du mérite le plus relevé, dans cette ville enfin où réside une bourgeoisie forte, sage, amie et gardienne des vieilles traditions d'ordre et de travail, le soin de tant d'intérêts, le souci de tant de souvenirs, la protection d'une prospérité si précieuse au pays est confiée à qui? A des hommes connus par la population ouvrière dans les clubs, hâbleurs d'atelier, meneurs de grèves, nés du désordre, et qui n'auraient qu'à gagner au naufrage de la fortune publique.

A Paris, n'avons-nous pas vu dernièrement, les quartiers du centre, où réside le commerce, donner la grande majorité de leurs suffrages à M. de Remusat, tandis que la population des faubourgs, population la plus souvent nomade, sans racines dans la cité, étouffait de ses innombrables bulletins les voix qui criaient en faveur du travail et de la reprise des affaires?

Qu'engendre une telle situation? Le désintéressement complet de la vie publique chez les classes aisées, le dégoût profond pour un ordre de choses où ceux qu'on pourrait appeler l'âme d'un peuple sont tenus à l'écart par des hommes qui ne vivraient point sans eux. La garde des intérêts est ainsi confiée aux mains inhabiles et parfois criminelles de gens qui n'ont ni influence, ni autorité, ni responsabilité, de ceux, en un mot qui n'appartiennent au pays que comme des unités mouvantes et abstraites. C'est là le contraire du gouvernement du pays par le pays.

Le suffrage universel, tel qu'il est organisé, peut être considéré comme l'instrument de cette véritable révolution dans notre état social, révolution d'autant plus redoutable qu'elle est permanente dans sa cause et dans ses effets. Si la France veut conserver quelque paix et quelque grandeur, il est indispensable qu'une réforme soit tentée, qui défende le pays contre ces entreprises périodiques. Il est indispensable d'empêcher qu'à des époques fixes, la fortune publique soit ainsi jetée en pâture légale aux affamés de

la rue. Aussi les paroles prononcées par M. Thiers devant la commission des Trente ont-elles été enregistrées et retenues comme une inaltérable promesse faite au pays tout entier : « Il y a dans le suffrage universel, tel qu'il est organisé aujourd'hui, absence complète de garantie d'identité et aussi de garantie morale. Il faut écarter les individus sans aveu, les hommes qui ne sont connus ni moralement ni physiquement. »

Mais M. le président ne s'est occupé que de la question du domicile; à côté d'elle, il y en a une autre plus complexe, plus diversifiée, celle du nombre.

Le suffrage universel ne s'adresse qu'au nombre, ne tient compte que du nombre, ne traduit que le nombre. Il est l'organe de la population. Or, une nation n'est-ce donc qu'une réunion d'hommes, n'est-ce pas aussi un territoire? hommes et territoire, est-ce là même le pays tout entier? non, c'est une unité géographique et rien de plus. La nation, c'est une réunion d'hommes attachés au sol, liés à lui par un ensemble de traditions, de souvenirs, d'intérêts, de gloires, de richesses de toute nature, matérielles ou immatérielles. La nation, c'est à la fois un peuple, une histoire, une fortune publique formée de toutes les fortunes privées, les capitaux de l'intelligence entrant en compte avec ceux de l'industrie. Telle est la nation, c'est-à-dire la patrie, dont tous les intérêts sont solidaires.

Or, le suffrage universel, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, ne s'adresse qu'au nombre; il ne fait entrer en ligne qu'un seul des éléments constitutifs du pays, la population. Tous les autres éléments sont tenus en échec par celui-là seul. Nous ne désirons pas que l'on revienne au système du suffrage restreint, qui sacrifiait complètement le nombre. Non, la population est une force qui doit entrer en composition avec toutes les autres forces du pays, mais elle n'est point la seule, et c'est une grave erreur de penser qu'elle en est la commune mesure.

Le suffrage aujourd'hui n'est donc universel que de nom, car il laisse dans le silence et dans l'oubli la meilleure et plus grande partie de ce qui constitue la nation. Un suffrage véritablement universel mettrait en mouvement et en jeu tous les intérêts qui ont le droit d'être représentés. C'est de cette façon qu'est entendu et pratiqué le droit de suffrage en Allemagne et en Autriche.

En résumé, quel est donc le problème dont la solution s'impose aujourd'hui, si l'on veut soustraire le pays à la tyrannie exclusive du nombre? Il s'agit de trouver un mode de suffrage tel que tous les éléments constitutifs du pays en son entier, y entrent en composition, et non plus un seul élément, la population. C'est là une grave et délicate question sur laquelle l'attention de tous les bons esprits doit se porter, et qui ne peut manquer de fixer le regard de législateurs préoccupés de la tranquillité et de la prospérité du pays. C'est un honneur pour M. Girardin d'avoir le premier montré l'exemple et provoqué les médiations des hommes politiques.

Revue des Journaux

Liberté.

M. Ranc est un drapeau. C'est la Commune. Cette terrible Commune du 31 octobre, du 18 mars, aux appétits monstrueux, qui sut, à trois reprises, ajouter aux angoisses de la guerre, de l'occupation allemande, les horreurs de la guerre civile.

L'élection lyonnaise aura aux yeux de tous — on y compte bien — tous les caractères, non-seulement d'une revendication, mais d'une alliance entre Paris et Lyon en vue de l'avenir: les deux grandes villes ont échangé des otages; le parti radical et le parti communaliste ont opéré leur fusion.

Ici, l'équivoque n'est plus possible. MM. Carnot, Arago, Henri Martin et quelques honnêtes républicains de la veille, pourront bien protester, gémir dans l'ombre; mais l'alliance définitive, solennelle du parti radical avec les couches les plus... sombres de la démagogie d'en bas est un fait accompli.

Le candidat d'ailleurs est présenté aux électeurs sous un jour favorable aux convoitises, aux appétits de ceux dont il sollicite les suffrages. Le *Petit Lyonnais*, qui jouit là-bas d'une grande popularité, n'attendait que le vote définitif du comité central pour publier — sans doute à l'usage des canots — la biographie de M. Ranc.

C'est un morceau de choix que nous avons lu avec attention et dont le mot de la fin doit être cité :

« En politique, il est radical-socialiste, en religion, athée; en philosophie, matérialiste. « L'Assemblée de Versailles a demandé sa tête. »

Les électeurs du Rhône la lui enverront le 11 mai.

Ces quelques lignes suffiraient pour faire triompher la candidature de M. Ranc s'il se

trouvait en compétition avec quelques protégés du comité Carnot père; mais M. Ranc est le candidat « unique » de la démocratie.

Quel rôle joue, dans ces élections lyonnaises, la République conservatrice?

Elle se résigne et regarde faire.

Gazette de France.

Il faut que le gouvernement et les républicains modérés en prennent leur parti; la politique de bascule n'est plus possible désormais, M. Thiers et ses amis doivent se prononcer entre le radicalisme et la politique conservatrice.

Il n'y a plus d'autre alternative: tous les expédients qu'on pourrait imaginer pour prolonger de quelques mois la situation actuelle seront impuissants.

Le moment de choisir est arrivé.

Aujourd'hui même, les feuilles radicales déclarent à M. Thiers, dans un langage altier, qu'elles veulent bien lui accorder encore quelques jours pour méditer ses résolutions, mais elles lui font clairement entendre que, s'il refuse de les suivre, les républicains sauront bien le mettre en demeure de remplir ses engagements. Les rouges, on le voit, considèrent M. Thiers comme leur appartenant, comme obligé, qu'il le veuille ou non, de marcher avec eux et de leur obéir. C'est là le résultat de la politique d'équivoque et d'intrigues qu'on suit depuis deux ans; c'est là aussi le côté le plus grave de la situation.

INFORMATIONS

Grande colère des feuilles officieuses et radicales contre les journaux qui ont signalé la baisse énorme, qui s'est produite sur le cours des valeurs publiques, la suspension des affaires et la perte considérable que subit la richesse nationale depuis les succès des candidats radicaux.

Il n'est donc plus permis de constater des faits matériels et de prendre acte de résultats manifestes, sans soulever les clameurs de ces prétendus libéraux qui bientôt décrèteront la confiance, comme ils décrèteraient une arrestation.

Malgré leur intolérance, il faudra bien qu'ils se résignent à entendre la vérité. Nous les invitons, à ce propos, à lire cet avertissement de l'un des officieux les plus optimistes :

« L'Emprunt a baissé de 3 fr., de la liquidation de mars à la liquidation d'avril. » C'est l'élection de M. Barodet qui en est cause. Vous dites que non? Eh bien! alors c'est l'échec de M. de Rémusat.

« Les Rentes que l'élection de M. Barodet a fait vendre ne sont pas celles du petit rentier. Grâce à Dieu, l'émotion n'a pas gagné jusque-là, mais on comprend facilement que l'Emprunt des 5 milliards n'étant pas encore classé, il se trouve, dans les portefeuilles des gros capitalistes, des stocks de Rente qu'une élection comme celle de M. Barodet engage à alléger.

« C'est par millions de Rente que comptent certains portefeuilles, et il ne faut rien moins que la certitude du maintien de la République conservatrice pour rester détenteur de pareilles quantités de marchandise. »

Ces lignes sont du *Journal des Débats*. Si une feuille conservatrice les eût écrites, Dieu sait le flot d'investives qu'elle se fût attiré. Les radicaux ont un programme qui se résume en deux mots : « Dissolution et révolution. » Jamais ces mots ne pourront signifier confiance, ni sécurité.

Une réunion de députés conservateurs a eu lieu samedi, à Versailles, en vue de délibérer sur les mesures à proposer pour enrayer le progrès du radicalisme, que la presse officieuse encourage par sa complaisance et son aveuglement prémédité.

La première résolution sur laquelle les avis ont été unanimes a été celle d'exiger du président de la République la formation d'un ministère conservateur et homogène.

C'est là, en effet, la base essentielle d'opération, c'est la condition principale d'un régime conservateur.

Aucun changement ministériel n'aura lieu avant le 19 mai, comme nous l'avons dit, mais nous apprenons que, par un sentiment de délicatesse très honorable et en vue de laisser

toute liberté d'action au président de la République, plusieurs ministres ont avisé par écrit qu'ils étaient prêts à donner leur démission. Nous croyons pouvoir affirmer que M. Jules Simon n'est pas au nombre de ceux qui ont offert leur démission au président de la République.

Des bruits ont circulé au sujet de luttes qui auraient eu lieu entre mahométans et chrétiens dans la ville sainte. On affirme que l'avis le *Corse* aurait été envoyé sur les côtes de Syrie pour reconnaître ce qu'il y avait de fondé sur cette rumeur.

Le lundi soir 28 avril, à Bordeaux, le train de Paris arrivait en gare.

Le conducteur dit à un employé : — Eh bien! Barodet est nommé? L'employé. — On le voit bien, le train est complet.

Une conversation de M. Laurier.

Le *Journal de Genève* a reçu de son correspondant de Marseille une lettre qui donne de curieux renseignements sur le passage dans cette ville de M. Laurier, le député de l'extrême gauche. Nous ne reproduisons, bien entendu, que sous toutes réserves les paroles que le correspondant prête à l'ami de M. Gambetta, mais nous devons dire que leur sens ne s'éloigne pas beaucoup des opinions qu'affecte maintenant dans l'intimité M. Laurier.

Nous laissons la parole au correspondant du *Journal de Genève* :

L'autre soir, au cercle des Phocéens, en présence de nos plus gros négociants et de nos plus riches financiers, le député s'en est donné à cœur joie. Comme il arrivait de Constantine, on lui demanda ce qu'il pensait des démocrates d'Algérie.

— Oh! là-bas, dit-il, ils sont tous radicaux de la plus belle venue. Ils n'admettent pas de moyen terme; ils sont féroces... excepté pourtant envers les princes.

— Comment cela? lui dit-on.

— C'est bien simple, répondit M. Laurier. Règle générale, le radical n'est terrible qu'avec les gens doux et timides. Quand on lui résiste ouvertement, quand on le brave, il devient soumis et respectueux. En voulez-vous une preuve? Lorsque le duc de Chartres arriva naguère à Constantine, on vint le prévenir que les rouges de l'endroit, au nombre de deux ou trois cents, étaient groupés devant l'hôtel où il était descendu et qu'ils se disposaient à le huer à sa sortie. Au lieu de se laisser intimider, le duc de Chartres ordonne qu'on selle son cheval et qu'on selle aussi celui de la duchesse. Il descend devant la porte de l'hôtel, met le pied à l'étrier suivi de la duchesse. Ils passent devant les frères et amis qui, déconcertés par la sans-façon du couple princier, ne soufflent mot.

La duchesse de Chartres laissa même, à dessin peut-être, tomber sa cravache. Eh bien, le croiriez-vous? dit M. Laurier, un des plus féroces radicaux se baissa, ramassa la cravache et la tendit très-respectueusement à la duchesse, la casquette à la main.

Si le duc avait tardé de sortir, s'il n'avait pas montré cette assurance qui lui est du reste familière, il était huié par les deux ou trois cents rouges de Constantine.

Raconté avec force gestes et une mimique des plus expressives, cette anecdote a déridé tous les membres du cercle des Phocéens.

— Il y a encore un homme, dit M. Laurier, qui inspire aux radicaux la plus sainte terreur, c'est M. de Galiffet. Celui-là ne se gêne pas pour dire les quatre vérités aux démocrates; ils le tiennent en haute estime parce qu'ils savent que ce brave officier ne les manquerait pas, le cas échéant. Il a déjà prouvé ce qu'il savait faire.

M. Laurier a passé ainsi en revue les hommes de notre démocratie marseillaise. Il a comparé M. Labadié au maître de cérémonies que l'on voit dans les enterrements de première classe, poli, froid, funèbre, glacial. — « Je comprends, a-t-il dit, que le préfet frissonne quand il a un tel personnage à ses trousses. » Le portrait, il faut l'avouer, est assez ressemblant, et tous ceux qui connaissent le président de notre conseil général, avec sa face glabre, son attitude rigide, ses gestes compassés, ne sauraient contredire M. Laurier.

Inutile de vous rappeler que les frères et amis qui ont eu vent des méchancetés du député du Var à leur endroit sont furieux contre lui. S'il sollicite jamais leurs suffrages, il est sûr de subir un échec monumental, mais il est trop avisé pour cela.

« Ces gens-là sont étonnants, disait-il encore, en parlant des radicaux, ils vous jettent un chat dans les bras et ils vous disent de jouer de la guitare! »

Chronique locale

et méridionale.

VILLE DE CAHORS.

CONCOURS RÉGIONAL. — EXPOSITION DE 1873

Programme Général.

Concours régional agricole du 17 au 26 mai 1873.

Samedi 17 mai. — Réception des machines et instruments, de 8 heures du matin, à 2 heures après midi, classement et montage;

Lundi 19 mai. — Essais publics des instruments admis aux concours spéciaux;

Mardi 20 mai. — Suite des concours spéciaux;

Mercredi 21 mai. — Réception et classement des animaux et des produits agricoles;

Jeudi 22 mai. — Opérations du jury des animaux. — Opérations du jury des produits agricoles. — Exposition des instruments. — Exposition des animaux;

Vendredi 23 mai. — Exposition de tout le concours;

Samedi 24 mai. — Continuation de tout le concours;

Dimanche 25 mai. — Entrée gratuite du concours;

Exposition des animaux, machines, produits agricoles et de l'horticulture, sur la promenade Pénélon.

Exposition artistique et industrielle.

Du 15 mai au 15 juin 1873, dans les salles de l'Hotel-de-Ville. Le public sera admis à visiter l'exposition, tous les jours, de 4 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Dimanche 25 mai 1873.

Concours de musique d'harmonie et de fanfare; Grand festival et distribution des récompenses.

Le même jour.

Distribution solennelle de la prime d'honneur, des prix et des médailles, sur la promenade Pénélon.

Exposition publique et gratuite du concours régional.

Mats de cognac. — Feu d'artifice. — Illuminations et retraite aux flambeaux.

La musique militaire du 88^e régiment de ligne se fera entendre, tous les jours sur la Place d'Armes, jusqu'à la clôture du concours.

A la séance de la Société des Etudes de notre ville, du 5 mai dernier, M. Malinowski, professeur au Lycée de Cahors, a lu un travail très-intéressant sur les expositions en général et en particulier sur celle qui sera bientôt inaugurée dans notre ville.

Ne pouvant pas reproduire en entier ce travail, qui serait trop long pour les colonnes de notre Journal, nous nous contenterons d'en donner la seconde partie, qui se rapporte spécialement à notre localité :

« Les Expositions artistiques et industrielles ont une utilité réelle.

« Si on ne peut pas, dans une petite ville comme Cahors, réunir un grand nombre d'œuvres des premiers maîtres, n'est-il pas utile de donner aux artistes de la localité et à ceux des pays voisins, une occasion de produire leurs travaux au grand jour? N'est-il pas touchant et même démocratique de voir que les objets d'art et d'antiquité, qui se trouvent dispersés dans les châteaux et les maisons de riches particuliers, se trouvent tout à coup réunis ensemble dans un endroit commun où chaque amateur sans gêne et sans difficulté, peut les examiner à son aise et les comparer avec les objets du même genre, qu'il a pu voir et observer dans les autres pays.

L'objection que l'on fait qu'il n'y aura rien d'extraordinaire à Cahors est tout à fait inadmissible, c'est absolument comme si l'on disait: Ne buvons pas les vins du Lot, parce que la Champagne et la Bourgogne produisent des breuvages d'une meilleure qualité.

Cette autre objection, que la plupart des objets que l'on exposera cette année à Cahors ont été déjà vus dans l'exposition précédente, n'a pas non plus de valeur, car il ne s'agit pas ici des personnes qui ont déjà vu une autre exposition dans nos murs, mais de la nouvelle génération qui n'a pas vu cette autre exposition et qui n'a pas même l'idée de ce qu'est un Musée des beaux-arts, un cabinet d'histoire naturelle, une collection numismatique ou archéologique. C'est à ceux-là, que l'exposition est essentiellement destinée; c'est cette nouvelle race

qu'il s'agit de former le mieux possible en lui inculquant par tous les moyens en son pouvoir, l'idée du beau et du vrai.

En partant de ce point de vue, la nouvelle exposition de Cahors est importante; elle doit faire époque dans la vie de ces jeunes gens. Telle qu'elle sera, elle sera toujours bonne et utile. Mais elle serait encore plus fructueuse, si on avait pu y représenter, par exemple, la carte en relief du département, avec l'indication de toutes les couches minérales que la nature nous a données. Si on avait pu présenter, non-seulement les phosphates de toutes les carrières du Quercy, mais démontrer leur action sur les plantes, d'une manière pratique, dans un jardin organisé d'avance *ad hoc*.

Si, outre les phosphates, on avait pu réunir de beaux échantillons de charbon d'Aubin et de Décazeville, les pierres lithographiques nouvellement découvertes à Servannac et Saint-Antonin. Les minerais de fer de tous les gisements du département, et les excellents sables réfractaires qui pourraient facilement alimenter les plus grandes et les plus importantes verreries si notre pays était tant soit peu industriel.

Combien cette exposition serait encore plus attrayante et plus utile, si elle était accompagnée de conférences orales. Si un numismate distingué, exercé dans son art, pouvait, dans une ou deux conférences, donner aux jeunes gens une idée générale de l'art de reconnaître les principales monnaies anciennes. Si un connaisseur en peinture pouvait, à des heures données, promener la jeunesse à travers cette galerie improvisée, en faisant connaître le mérite des œuvres qui s'offrent à leurs yeux. Croyez-vous qu'une conférence sur la nature des phosphates, sur leur manière d'être dans la nature, sur leur emploi dans l'agriculture et les arts ne serait pas extrêmement profitable au public, surtout si elle pouvait être accompagnée des manipulations chimiques, servant à déterminer leur nature et leur richesse en phosphore ?

Mais à quoi bon développer tous ces avantages et parler d'un enseignement que l'on ne pourrait pas organiser actuellement, faute de temps et de ressources pécuniaires. Contentons-nous donc de ce qui sera fait, car cela même n'a été obtenu que grâce aux efforts et à la persévérance des délégués de la Société des études du Lot, dont l'intervention, auprès du conseil municipal de Cahors, nous vaut l'exposition artistique, scientifique et industrielle, admise au Concours régional d'agriculture, qui doit s'ouvrir dans cette ville, le 18 mai prochain.

MALINOWSKI.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

Réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places.

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, a l'honneur de prévenir le public, qu'à l'occasion du pèlerinage qui doit avoir lieu à Rocamadour dans les mois de mai et de septembre prochain, il sera délivré chaque jour, pendant ces mois, des billets, aller et retour, de toutes classes, pour Rocamadour, avec réduction de 40 p. 0/0, aux gares de :

Rodez, de Montauban, d'Aurillac et de Capdenac ;
De Toulouse, d'Albi et de Lexos ;
De Limoges, de Brives et de Tulle ; ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points.

Chacun connaît l'ancien et beau pèlerinage de Rocamadour, si pieux et si vivant, surtout pendant les mois de mai et de septembre. Le vénérable sanctuaire, où Mgr l'évêque de Cahors multiplie ses bontés, s'embellit de jour en jour, et attire de nombreux pèlerins, c'est ainsi que le concours, pendant ce mois de mai, se continue à l'ordinaire, et que vingt processions qui se sont fait inscrire, font espérer un beau mois de Marie. Des messes seront dites à toutes les heures de la matinée et plusieurs prédications auront lieu chaque jour.

Le comité qui organise un train spécial pour les personnes qui désirent faire le pèlerinage de Lourdes à prix réduit, prévient les pèlerins que M. le curé de Libos ne délivrera de billets, que jusqu'au 20 mai inclusivement. Le train partira dans la première quinzaine de juin.

Les prix des places, de Libos à Lourdes, aller

et retour, seraient les suivants : 2^e classe 17 f. 45, 3^e classe 13 f. 70.

Agrérez, etc.

CAYLA, Curé de Libos.

P.-S. Messieurs les curés sont priés, en prenant les noms des pèlerins, de percevoir le prix de leur place, et de m'en donner connaissance, en me faisant parvenir ce montant, au moins le 20 mai.

Depuis quelques jours un grand nombre de curieux et amateurs, viennent chez M. Castanet, lithographe, pour y admirer un grand assortiment de chromo-lithographies.

Ces tableaux figureront à l'exposition artistique de la mairie de Cahors.

Vignes gelées.

Opération à exécuter tout de suite.

Tous les vignobles de France ont été plus ou moins grièvement atteints par la gelée; le mal est immense, c'est un désastre! Le malheur est grand, mais non sans remède; ceux qui exécuteront, tout de suite et sans perdre une minute, les opérations suivantes pourront encore obtenir une faible récolte cette année et, à coup sûr, du bois excellent pour assurer l'abondance l'année prochaine. Mais il faut agir immédiatement :

1^o Enlever sans retard tous les bourgeons gelés, c'est-à-dire les casser à la base, les faire disparaître complètement et non les tailler sur un ou deux yeux, comme on l'a conseillé à tort.

Cette opération se fait très vite sur les vignes qui ne sont pas trop avancées; il suffit de pousser le bourgeon avec le doigt pour qu'il se détache complètement. Dans le Midi seulement, où les bourgeons sont avancés, et déjà coriaces, il faudra les couper à la base, sur leur empatement, sans laisser d'yeux.

Les bourgeons gelés ne produisent jamais rien de bon quand on les taillera sur un ou deux yeux; ils sont en partie désorganisés, et ne produisent que des bourgeons stériles pour l'année, et de mauvais bois pour l'année suivante.

En enlevant radicalement les bourgeons gelés, les yeux latents, placés à leur base, se développeront très vite, donneront quelques grappes pour cette année et du bois très fertile pour l'année prochaine.

La suppression totale des bourgeons gelés sera suffisante pour les vignes à taille courte. Quelques jours après l'enlèvement des bourgeons gelés, les yeux latents se développeront; on conservera tous ceux qui porteront des grappes et un nombre des plus vigoureux, proportionné à la force de la vigne, pour obtenir une bonne végétation, puis on supprimera tous les autres.

Ce second ébourgeonnage doit être opéré énergiquement; il vaut mieux garder moins de bourgeons et les avoir bien constitués; ils n'en seront que plus fertiles; c'est l'avenir, la récolte de l'année prochaine, il faut l'assurer.

Lorsque les bourgeons choisis auront acquis une certaine force, ils produiront à l'aisselle des bourgeons anticipés. La vigne porte deux yeux à l'aisselle de la feuille: l'un pointu et grêle; l'autre rond, gros, bien nourri. Le premier œil, le pointu, se développe toujours le premier en bourgeon: c'est le bourgeon anticipé, toujours infertile.

Si on prenait la peine de supprimer les bourgeons anticipés en les cassant à la base, on n'aurait guère à redouter les accidents de gelée. Le bourgeon anticipé enlevé, le second œil grossit et produit un bourgeon gros, court, portant des yeux nombreux à la base. Ce bourgeon est toujours d'une fertilité prodigieuse; lorsqu'il gèle et que le bourgeon gelé est enlevé, il s'en développe trois ou quatre à la base et tous portent des grappes.

Dans ce cas, la vigne produit la même quantité de raisin après avoir gelé; la récolte, il est vrai, est de trois semaines en retard, le raisin est moins mûr, le vin n'est pas aussi bon, mais on en a.

Les vignes taillées à long bois seront traitées comme les précédentes, mais avec cette différence qu'il faudra opérer une taille, après la suppression des bourgeons gelés, sur les sarments dont la longueur excédera 40 centimètres. On supprimera le quart de la longueur totale des sarments vigoureux, et le tiers des faibles ou de ceux de vigueur moyenne.

L'effet de cette taille, concentrant l'action

de la sève dans un espace plus restreint, sera de faire développer promptement les sous-yeux, qui fourniront quelques grappes et de bon bois pour l'année suivante. Ensuite, on ébourgeonnera comme pour les vignes à taille courte, et l'on traitera les bourgeons de même.

Les personnes qui voudront appliquer sans retard ce que je viens d'indiquer sauveront une partie de la récolte de cette année, et assureront celle de l'année prochaine, mais il n'y a pas une minute à perdre: il sera trop tard dans dix jours.

GRESSENT,

Professeur d'arboriculture, à Sannois (Seine-et-Oise.)

CALENDRIER DU LOT. -- MAI.

JOURS	FETES	FOIRES.
11 Diman.	s François de H.	
12 Lundi.	ss Nérée et Achile.	Thémines, Fajoles, St-Sozy, Castelnau, Bretenoux, Comiac, Gressensac, Labastide-Murat.
13 Mardi.	s Stanislas.	Prouilhac, Lavercaillère, Bétaillé.
14 Mercr.	s Sacerdos.	L'Hospitalet, Montcabrier, Gréalou, Issepts.
15 Jeudi.	s Isidore.	Boulvé, Lascabanes, Fijecac, Issepsoulas, Gramat.
16 Vend.	s Jean. N.	Prayssac.
17 Samedi.	s Pascal.	Vayrac, Souceyrac, Assier.

Ⓒ P. Q.	le 4, à	0 42 du soir.
Ⓓ P. L.	le 12, à	11 27 du matin.
Ⓔ D. Q.	le 19, à	11 9 du matin.
Ⓕ N. L.	le 26, à	9 26 du soir.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 10 Mai 1873.

Naissances.

Dardenne (Fernand-Jacques-Léon-Eugène-Marie), rue de la Liberté. — Andrieu (Justine), rue Rempart. — Fourastier (François-Emile), à St-Georges. — Avalon (Auguste-Désiré), quai Ségur. — Gagnac (Léon), rue Valentré.

Mariages.

Leguy (André) et Second (Marie). — Pellet (Jean-Louis-Alexandre) et Aunac (Louise-Marie-Cécile).

Décès.

Cournou (Jeanne-Marguerite), 76 ans, Boulevard sud. — Bérindougue (Adolphe), 20 mois, place St-James. — Cornède (Nicoline-Marie-Claire), 75 ans, rue Clément-Marot. — Vallette (Barthélemy-Guillaume), ex-professeur de musique, 76 ans, à Labarre. — Costes (Perrette), 30 ans, rue Feydel. — Toussaint (Félix-Etienne), 9 ans, cul de sac l'Araignée. — Constans (Emilie), 3 ans, rue Chanterrie. — Larrounié (Marie), 46 ans, rue Brives. — Bessac (Marguerite), 29 mois, rue Donzelle. — Barthe (Jeanne), 87 ans, rue du cheval Blanc.

Pour la chronique locale: A. Layrou.

Dernières nouvelles

Il est de notre devoir d'enregistrer toutes les versions qui circulent au sujet des intentions qu'on prête à M. Thiers. L'heure est trop grave pour qu'on ne tende pas l'oreille à tous les bruits. Voici donc ce qu'on lit dans les régions élyséennes :

M. Thiers ferait proclamer définitivement la forme républicaine, consentie par les centres et la gauche.

Une constitution concise, offrant toutes les garanties possibles contre les excès révolutionnaires, grâce à certaines modifications introduites dans l'exercice du suffrage universel, serait promulguée et mise sous la sauvegarde de l'armée.

Les élections générales seraient ajournées à un an.

M. Thiers serait proclamé président de la République à vie.

Rome, 6 mai.

Dans la réception des pèlerins français qui a eu lieu hier au Vatican, le vicomte de Damas a lu au Pape une Adresse dans laquelle il a parlé de l'efficacité des pèlerinages et de la douleur des catholiques en voyant le vicaire du Christ dans les chaînes. L'Adresse exprime l'espoir que ces épreuves finissent bientôt.

Le Pape a répondu d'une voix émue : « La France me donne des gages incessants de son amour. Après l'épreuve viendra le jour du triomphe. Les pèlerinages, les prières, les bonnes œuvres du monde catholique sont un présage de victoire. De même que Pie V vainquit les Turcs, nous vaincrons les ennemis de l'Eglise par la patience et la vérité. Nous sommes au milieu

de la bataille, mais Dieu est avec nous; ayons courage. »

Le Pape a terminé en disant : « La société est partout en péril; je bénis spécialement la France. »

Le Pape a parlé d'une voix forte; son état de santé paraît excellent.

Hier, il a reçu les félicitations du collège des cardinaux.

Ceux qui approchent M. Thiers en ce moment sont surtout frappés de sa fatigue et de l'impossibilité où il semble être de prendre aucune décision. Il y a quelques mois encore, il parlait avec quelque entrain de la manière dont il lutterait dans l'avenir contre les radicaux au moyen de sa seconde chambre. C'était une illusion sans doute, mais enfin elle indiquait une volonté de ne pas capituler. Aujourd'hui, il ne paraît avoir qu'une pensée, éviter les luttes trop ardues, fût-ce par des concessions alternatives à chaque parti, et se retirer si la situation devient par trop tendue et périlleuse.

(Français.)

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi matin à dix heures, sous la présidence de M. Thiers et s'est principalement occupé de la loi électorale. D'après des renseignements que nous avons tout lieu de croire parfaitement exacts, la majorité du conseil se serait ralliée au projet présenté par M. Dufaure. Aux termes de ce projet, tout citoyen est électeur de droit dans la ville où il est né. A l'âge de vingt et un ans, limite proposée pour l'exercice du vote, tout individu est porté sur les listes électorales de son lieu de naissance, sans avoir à faire aucune déclaration préalable. La liste du recrutement et la liste du suffrage universel seront identiques. Mais si le citoyen veut voter dans une ville autre que son lieu de naissance, il ne pourra être admis sur les listes électorales de cet endroit qu'après un domicile de deux années constaté ainsi qu'il suit : une première déclaration est faite à la mairie de la nouvelle résidence; au bout d'une année, cette déclaration est répétée, et un an après l'habitant reçoit sa carte d'électeur. Ainsi sont vérifiées les deux années de domicile.

Mais si un électeur, par négligence ou autrement, ne déclare par son transfert de domicile, il pourra, quelle que soit la durée de son séjour dans cette ville, aller voter à son lieu de naissance, dans lequel sa qualité d'électeur subsistera jusqu'au choix légalement constaté d'un domicile nouveau.

Dans la même séance, le conseil des ministres s'est entretenu du projet de formation de la seconde Chambre. Rien de définitif n'a été arrêté. On se rappelle que, dans l'opinion de M. Thiers, la seconde Chambre doit être, comme l'Assemblée nationale, nommée par le suffrage universel. Mais les électeurs ne pourraient porter leurs voix que sur certaines catégories d'éligibles. Ce sont précisément ces catégories que le conseil se proposait de déterminer. La majorité des ministres est tombée d'accord sur ce point, qu'une première classe d'éligibles sera formée des anciens députés. Un des ministres a fait remarquer que les députés bonapartistes profiteraient presque seuls de cette faveur. Son objection n'a pas résisté à l'obstination de M. Thiers. Le conseil s'est séparé sans avoir pu s'entendre sur d'autres catégories.

Les journaux publient les nouvelles les plus graves sur l'état de l'esprit public à Lyon. L'ordre extérieur règne dans la ville, mais le mal radical atteint une gravité jusqu'ici inconnue. Chaque jour on descend un peu plus bas. Les meneurs qui avaient hier la faveur démagogique sont aujourd'hui dépassés. Non-seulement les hommes comme M. Le Royer et M. Flotard sont mis sur le même rang que M. de Belcastel, mais M. Millaud lui-même est ébranlé. C'est à peine si M. Ordinaire conserve encore quelque faveur pour avoir appelé la commission des des grâces : commission d'assassins. On ne s'étonne pas que M. Barodet ait repoussé les instances des officieux qui l'engageaient à se désister à Paris pour poser sa candidature dans le Rhône. Il y eût été repoussé comme réactionnaire.

Bourse de Paris.

Paris, 10 mai 1873, soir.

Rente 3 p. %	54,35
— 4 1/2 p. %	77,25
— 5 p. %	88,45
— 5 p. %	85,90

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalescière du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure n° 69,924. Château de Vauxvieux, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que, depuis deux ans, cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande, que de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'au mois de mars dernier, j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalescière Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux, les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASSELLES, comtesse de GOURGUES. Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer.

fer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

mot, Henry Maret, etc., etc. Tous les Dimanches, une page entière du Journal est consacrée à une revue de la semaine financière, industrielle, commerciale et agricole, par M. Monbel. Mardi prochain, 14 mars L'Avenir national commencera LE PETIT-FILS DE M. DIMANCHÉ, grand roman-feuilleton, par Marc-Bayeux.

L'AVENIR NATIONAL JOURNAL RÉPUBLICAIN DU SOIR VIENT DE SE TRANSFORMER

Il publie chaque jour : Les nouvelles de cinq heures, le cours de la Bourse, les dépêches télégraphiques, des lettres de Versailles, de province et de l'étranger, une chronique sur un sujet d'actualité, les informations les plus complètes, des articles de politique, d'économie, de finances, de théâtre, de musique, des variétés littéraires et scientifiques, un bulletin financier et commercial, et les débats judiciaires, etc., etc.

Il s'est assuré la collaboration des romanciers les plus en renom : MM. Hector Malot, Marc-Bayeux, M-L. Gagneur, Emile Zoia, Tony Révillon, Robert Halt, Léon Cladel, Fulgence Girard, Gabriel Guille-

ABONNEMENTS : PARIS		ABONNEMENTS : DÉPARTEMENTS	
Un an.....	54 fr.	Un an.....	64 fr.
Six mois.....	27	Six mois.....	32
Trois mois.....	13 50	Trois mois.....	16
Un Numéro, 15 cent.		Un Numéro, 20 cent.	
pour l'étranger, le port en sus		pour l'étranger, le port en sus	

AVIS — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de *Vianelli Liebig*. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

GRAND ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

10, rue de la Mairie, maison Nouyrit, à Cahors

M. Gustave KOLB,

Ex-Photographe, à Strasbourg

A l'honneur de prévenir le Public qu'il peut satisfaire aux commandes qui lui seront faites pour la PHOTOGRAPHIE en tous genres et de toutes grandeurs.

LES ATELIERS DE POSE

sont ouverts tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Aux Asthmatiques.

Guérison certaine par M. AUBRÉE, médecin-pharmacien, à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Brochure explicative : 40 centimes.

HYDROPIE, RÉTENTIONS D'URINE, GRAVELLE

Douleurs néphrétiques, prompt guérison par le traitement spécial de M. AUBRÉE. Prix : 15 francs.

Hernies Prolapsus et maladies de la Vessie

Ces désolantes infirmités longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la NETUNIDE-RODILLÉ (Extrait des plantes marines). Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLE, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables d'Olonne (Vendée).

A louer à suite de décès

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cahors (Lot) qui en est propriétaire. Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

On demande dans les villes et les campagnes, des représentants pour un article spécial utile à tout le monde.

Toute personne active, homme ou dame, pourra, dans ses loisirs, se faire un revenu qui peut dépasser fr. 1,000 par an S'adresser franco à M. J. A. poste restante à Chaux-de-Fonds (Suisse). Affranchir avec un timbre poste de 30 cent.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTIE.

chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors.

A VENDRE

D'occasion Un DOG CART et une AMÉRICAIN, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse. S'adresser chez M. Escudé, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

A AFFERMER

UNE PROPRIÉTÉ

Située dans le canton de Montcuq, Lot, sur la ligne divisoire du Lot, et de Lot-et-Garonne, d'une contenance de 47 hectares, pouvant rivaliser, pour le revenu, avec toutes les meilleures propriétés, en quel endroit qu'elles se trouvent.

Elle a des plantations de pruniers pouvant donner de 50 à 200 quintaux de prunes, 270 hectolitres de tout grains, en année ordinaire de 50 à 130 barriques de vin, et environ de 700 à 800 quintaux de foin, ou regain.

Le propriétaire laissera sur le prix d'affermir, pour 7,000 fr. de ca-beaux, utiles à l'exploitation, moyennant garanties suffisantes, plus les dépenses de la première année, à un prix d'estimation convenu.

Six personnes, deux femmes et quatre hommes, peuvent, s'ils sont capables, exécuter tous les travaux.

Le propriétaire garantira au prix qu'il a l'intention d'affermir, au pre-nneur s'il a une famille de 4 personnes 1,000 fr. produit net; mais il faut pour cela qu'il produise tous les meilleurs renseignements sur sa manière d'agriculture.

S'adresser, pour tous renseignements à M. Saux, à Montcuq et à M. Lolmède, à Saux, notaires.

VENTE

aux enchères publiques par suite de faillite.

Le vingt-huit mai, mois courant, jours suivants et utiles s'il y a lieu, à deux heures de l'après-midi, dans un magasin situé à Cahors, place de la Cathédrale, étant la propriété de M. Loubéjac, ancien marchand drapier, à Cahors, en vertu d'une ordonnance de M. Pontié, juge commissaire de la faillite du sieur JES SÉGAUD, marchand drapier, successeur dudit M. Loubéjac, il se procédera par le ministère de Contou hoissier à Cahors, à la vente au enchères publiques, en bloc, en lots ou en détail des marchandises dépendant de cette faillite.

D'ici à cette date, toute personne qui désirerait traiter de gré à gré dudit fonds de commerce, pourra s'adresser à M. BARRAU, syndic de cette faillite.

Le prix de la vente sera payé comptant, à peine de folle enchère.

Cahors, le neuf mai 1873.

L'huissier, J. CONTOU.

A VENDRE

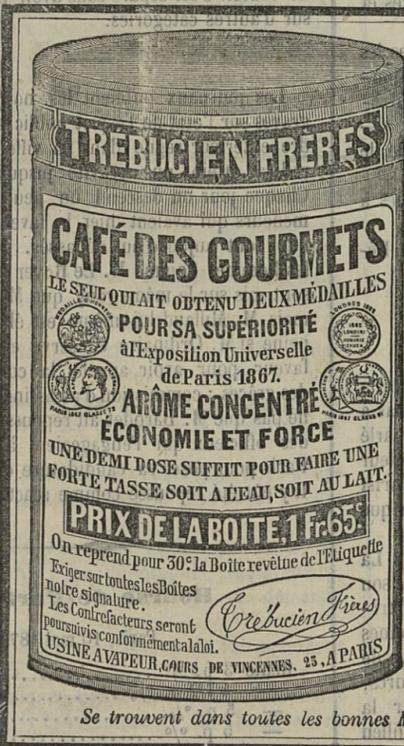
LA MAISON CARAYON avec Cour et Pressoir Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^{me} Labat, notaire, à Cahors.

A VENDRE D'OCCASION

Une machine locobobile d'une puissance de quatre à cinq chevaux vapeur, avec un batteur à grains monté sur un quatre roues permettant de la conduire en tout lieux avec timon et brancards pour bœufs et chevaux, pouvant se donner à de bonnes conditions, grande facilité pour le paiement.

Pour traiter s'adresser au bureau du Journal.



CAFÉ DES GOURMETS

C'est là un de ces rares produits pour lesquels la faveur du public ne s'est jamais démentie, et qui, marques de premier ordre, toujours distinguées des produits analogues, ne peuvent renier leur passe et restent d'une qualité qu'on chercherait vainement dans leurs imitateurs.

Les sortes dont se compose le Café des Gourmets sont les plus délicates et les plus recherchées, le produit des meilleures récoltes des plantations les plus estimées. Les soins exceptionnels qui président à sa torréfaction, la garantie qu'il est exempt de tout mélange de chicorée ou autres substances indigènes expliquent sa supériorité incontestée. Les procédés de concentration auxquels il est soumis en font en outre un produit éminemment économique.

Une Médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Londres 1862. — Deux Médailles à celle de Paris 1867, en proclamant la supériorité du Café des Gourmets, n'ont du reste fait que consacrer le sentiment public qui avait partout hautement reconnue et appréciée.

Pour se mettre à l'abri des imitations ou des contrefaçons du Café des Gourmets, les consommateurs doivent exiger que toutes les boîtes soient scellées d'une bande au nom des producteurs, et portent sur l'étiquette leur signature.

LES CHOCOLATS ET LES TAPIOCAS

DES GOURMETS ET DE LA COMPAGNIE EUROPÉENNE provenant de la même Usine, et entourés de soins aussi recherchés que le Café des Gourmets, offrent comme lui les plus sérieuses garanties d'une qualité exceptionnelle.

Se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'Epicurerie, de Confiserie et de Comestibles.